



ADHESION LICENCE / CARTE NEIGE



SAISON 2019-2020

Nom / Prénom : SEXE : F M

Adresse :
.....
.....

Date de naissance : / /

Email * :

Tél : Port Dom

 Bur Autre

*J'accepte de recevoir sur cette adresse mail des informations et news du Club oui non

COCHER LA CASE DE LA LICENCE SOUHAITE

- Je ne souhaite pas souscrire à la formule Package
- Je souhaite souscrire à la formule Package né en 2008 et après 660 € **
- Je souhaite souscrire à la formule Package né en 2007 et avant 762 € **
- ** Le tarif de la formule Package comprend déjà le coût de la licence compétiteur**

| | | |
|---|-------|--------------------------|
| Licence Carte Neige <i>jeune</i> (né 2001 et après) | 82 € | <input type="checkbox"/> |
| Licence Carte Neige <i>adulte</i> (né 2000 et avant) | 97 € | <input type="checkbox"/> |
| Licence Compétiteur <i>jeune</i> (né 2005 et après) | 130 € | <input type="checkbox"/> |
| Licence Compétiteur <i>adulte</i> (né 2004 et avant) | 150 € | <input type="checkbox"/> |
| Licence Carte Neige <i>familiale</i> (4 pers. dont 2 nées en 2001 et +) | 235 € | <input type="checkbox"/> |
| Licence Dirigeant | 90 € | <input type="checkbox"/> |

REGLEMENT DE LA FORMULE PACKAGE :

Né(e) en 2008 et + : 150 € en 10/2019 - 170 € le 15/11/19 - 170 € le 15/12/19 - 170 € le 15/01/20

Né(e) en 2007 et - : 150 € en 10/2019 - 204 € le 15/11/19 - 204 € le 15/12/19 - 204 € le 15/01/20

Les 3 règlements de 170€ ou 204€ seront fournis lors de l'AG et débités aux dates indiquées.

Si je suis photographié(e) au cours des diverses activités du club Antibes Azur Ski, j'autorise ce dernier à publier ces photos sur son site internet ou dans ses médias de communication : Oui Non

En adhérant à ANTIBES AZUR SKI, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte le contenu (exemplaire du règlement sur le site www.antibesazurski.fr).

Autorisation parentale pour les contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive (prélèvement sanguin notamment), CODE DU SPORT – Article R232-52

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, **ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite** de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. **L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.**

AUTORISE L'ENFANT ou LE MAJEUR PROTEGE susnommé, DISCIPLINE Ski Alpin, à subir des contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive dans le cadre de son activité sportive de licencié(e) de la Fédération Française de Ski.

Date :

Signatures :

Adhérent : précédée de la mention, « lu et approuvée »

Représentant légal : précédée de la mention, « lu et approuvée »